

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

LAURENT Henri, « L'été 1914 par Roger Martin du Gard », in *Combat*, deuxième année, n° 25, 20 février 1937.

Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.

Elle a été numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des œuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site

<http://digitheque.ulb.ac.be/>

Accessible à :

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/noncat000002_1937_0025_Laurent_f.pdf

L'ÉTÉ 1914 par Roger Martin du Gard

Les voilà retrouvés, ces amis chers, contormes à l'image que nous en avions gardée. Et tout d'abord les deux frères Jacques et Antoine. Leur dialogue — au sens platonicien du mot — se poursuit à travers la crise de juillet 14. Jacques, nouvel « insurgé », écrit et mûrit dans un groupe socialiste révolutionnaire à Genève. La menace de guerre le ramène à Paris. Son image — meche rebelle, mâchoires serrées, poings fermés — traverse toute l'œuvre, et avec elle, son effort désespéré pour sauver la paix par l'Internationale. Il retrouve dans la vieille maison paternelle modernisée, son frère Antoine, partialement inconscient du danger, et qui, tuteur à sa vocation médicale, entend s'appuyer pour la réaliser, sur une société bien organisée ou le progrès social accompli par sages étapes. L'opposition des deux caractères, des deux *Weltanschauungen*, se manifeste dans leur attitude vis-à-vis de la guerre qui vient, et aussi dans leur conception de l'Amour (Antoine - l'amant ravagé de Rachel dans *La Belle Saison* - entretient une liaison avec Anne de Battaincourt, aventurière sans envergure, mais arrivée; par ailleurs intoxiquée, peut-être même empoisonnée). Les portraits des deux frères sont admirables, à la fois par la vérité objective du dessin et par la sympathie sous-jacente du peintre pour ses modèles, si bien qu'en dépit de leur opposition fondamentale, tous deux sont également attachants.

Un accident — le suicide de M. de Fontanin — amène leur rencontre avec les Fontanin. On se rappelle ces amis protestants des Thibault : Daniel, compagnon de fugue de Jacques (*Le Camer gris*) et sa sœur Jenny, que Jacques, par orgueil de son destin de solitaire, avait manqué à aimer. Le père Jérôme de Fontanin, faible et voluptueux, incapable de résistance, de constance et même de remords, vient de mettre fin aux difficultés inextricables d'une vie partagée entre Londres et Vienne, entre des « affaires » et des aventures amoureuses également médiocres. Les deux familles se rencontrent au chevet du mourant où Antoine a été appelé, et où veille Madame de Fontanin, demeurée amoureuse de son mari, indulgente à ses désordres, calme et confiante comme le sont les élus. Presque aussitôt, le fossé se creuse entre Jacques et Daniel (accouru de Lunéville en dragon casqué, servant « les trois ans »), égoïste, enfermé dans son art, indifférent à l'apostolat de son ami. Un grand élan fait d'amour et de besoin de pardon, pousse Jacques vers Jenny qui sent se réveiller en elle, lorsque Jacques lui offre de partager sa vie de militant, de vieux tons de dévouement. Ils croient encore se chercher, alors qu'ils se sont retrouvés depuis qu'ils se sont revus. L'aura de drame qui les entoure — le suicide du père, puis le déchaînement de la guerre — fait le reste. Rentrant de Vienne, Madame de Fontanin surprend les amants sans l'avoir voulu. Les deux femmes s'affrontent, la mère toujours respectueuse d'autrui, de l'otherness, reprochant à son enfant moins sa faute qu'une attitude méfiante et cabrée qui a ses racines dans l'ivresse religieuse d'être incomprise et persécutée (1). Toutes ces scènes qui sont des modèles de tact et d'analyse, se déroulent avec, comme toiles de fond, celles de la mobilisation qui enveloppe et broie tous les drames individuels. Jenny n'aura été qu'un instant,

l'amante, tendre et passive (le trait est à peine suggéré, avec une infinie délicatesse) qui mettra au monde en pleine guerre l'enfant en qui survivra l'insurgé marqué par le destin. Car Jacques possédé par son destin, s'éloigne, pressé en hâte. Dans une sorte d'état second, il met à exécution le projet d'action désespéré qui lui est apparu, au milieu de l'écroulement de toutes les forces socialistes internationales, comme le seul moyen de servir utilement, une fois le cataclysme déchaîné, la cause de la paix et de la révolution.

**

L'œuvre de Roger Martin du Gard se développe, à partir du tome VII, sur deux plans : le plan des individus, comme une suite de la chronique des Thibault et des Fontanin, et le plan collectif de la France, de l'Europe même, en juillet 14. Autrement dit, le drame des Thibault se trouve enveloppé dans le grand drame collectif des origines immédiates de la guerre. Il s'ensuit que les exigences des fréquents changements de plan ne vont pas sans inconvénients. Et je redoute que beaucoup de lecteurs des six premiers volumes des *Thibault* ne perçoivent entre ceux-ci et *L'Été 1914* un certain défaut d'unité, de continuité dans le propos. Personnellement, j'avoue que je n'attache pas une importance excessive à ce reproche, et je comprends que Roger Martin du Gard, ayant laissé dormir ses héros et sa chronique pendant quelques années, les ait retrouvés dans un moment de son évolution où il avait pris, des problèmes politiques et sociaux de notre temps, une conscience plus nette qu'au temps de *Jean Barois* et de *La Sorellina*. Témoin de ces étapes successives de sa propre *durée*, *Les Thibault* nous apparaissent, en leurs deux tronçons, comme ces églises médiévales qu'il connaît bien, où l'on peut étudier, de la crypte à la tour, les étapes successives et les transitions des gothiques.

Pour faire participer plus directement ses personnages (et ses lecteurs) au déchaînement de juillet-août 1914, l'auteur a usé de procédés en principe parfaitement plausibles, mais dont l'application appelle certaines critiques.

Les milieux socialistes-révolutionnaires que fréquente Jacques Thibault à Genève et à Paris sont naturellement en relations étroites, parfois clandestines, avec les partis socialistes des grands pays européens ou avec de petits groupes en marge de ces partis, où l'esprit critique est plus affiné. C'est dire que Jacques réunit le maximum d'informations sûres et de chances d'intercepter exactement celles-ci. Pendant les fameux « douze jours », Jacques qui passe à la rédaction de *l'Humanité* plusieurs fois par jour, peut suivre pour ainsi dire à la loupe, le processus de la crise diplomatique et celui, parallèle, de l'action socialiste internationale. Il y a mieux : il est même appelé à aller à Vienne au début de juillet ; d'autres missions secrètes le mènent ensuite à Berlin, en Belgique où il assiste, à Bruxelles, au meeting du Cirque. Il dîne au café du Croissant, à la table

(1) Dans les volumes précédents — en particulier dans *La Mort du Père* — on avait trouvé une très pénétrante analyse de l'âme catholique. Analyse non pas systématique, mais par succession de petites touches, de petits faits (l'inventaire des papiers du père). Par le même procédé, l'âme protestante est analysée dans ce volume.

voisine de Jaurès, le soir de l'assassinat. D'autre part, le docteur Thibault donne des soins quotidiens à un diplomate en service au Quai d'Orsay, Rumelles, que ses fonctions mettent en mesure de renseigner son médecin.

A chaque coïncidence, rien que de plausible, de vraisemblable, nous en convenons volontiers. Mais il résulte de l'usage répété de ces artifices, que les personnages nous apparaissent en fin de compte, un peu trop bien informés; qu'ils interprètent trop bien les informations dont ils disposent. Ils en arrivent à déceler les intentions les plus secrètes des diplomates, à deviner les problèmes qui se poseront aux historiens futurs. Exemple : la connaissance que l'on a, à la « Parlotte » de Genève, avant le 23 juillet, de la teneur de l'ultimatum autrichien et des circonstances de la démarche à Belgrade, alors qu'en réalité, l'action brutale de Vienne provoqua une surprise complète, non seulement dans les opinions publiques, mais même dans les chancelleries. Or, Van Heede connaît avant le 23, le trés fonds de la pensée de Berchtold, et Bohm sait pourquoi l'ultimatum ne sera remis que le 23 (pour que la nouvelle n'en arrive pas à Pétrograd avant le départ de Poincaré et de Viviani, et pour que les hommes d'état français et russes ne puissent se concerter); Horsmer sait le 24 que le chargé d'affaires autrichien à Belgrade a l'ordre de demander ses passeports quelle que soit la réponse faite à l'ultimatum. On pourrait multiplier les exemples. En voici le plus frappant : dans la matinée du 1er août, un rédacteur de *l'Humanité* précise la chronologie exacte des mobilisations russe, autrichienne et allemande (vol. 3, p. 147-8) alors que les historiens n'ont réussi à la dégager du complexe fouillis de dissimulations et de maquillages, que plusieurs années après la paix.

Historien de profession, je vois bien le propos de l'auteur, historien du moins par formation (sorti de l'Ecole des Chartes en 1906, avec une remarquable thèse d'archéologie du moyen âge, sur *L'Abbaye de Jumièges*) : son roman rejoint l'histoire. Il a su donner à son roman la base documentaire la plus solide, et je me garderai bien de le chicaner sur les détails (2), d'autant qu'il serait fondé à me répondre, par exemple que les personnages d'un roman peuvent rapporter de fausses nouvelles. Mais il ne faudrait tout de même pas qu'il joue sur les deux tableaux et gagne à tout coup sur l'un des deux, se réclamant tantôt de la soumission de l'historien au document, tantôt de la liberté du romancier. Car il arrive que l'une exclue l'autre, et réciproquement.

Dépouillant l'historien, je me demande si l'ouvrage, au point de vue littéraire, n'en souffre pas. La documentation devrait — pour paraphraser une formule de Flaubert — être par-

(2) Néanmoins, je note (pour montrer avec quelle attention j'ai lu) que les indications topographiques sur la mission de Jacques à Anvers (Vol. 2, p. 49) ne sont pas toutes exactes, qu'un « régiment de municipaux à cheval » (3.211) n'existe pas (il fallait dire « un escadron de la garde républicaine »), pas plus d'ailleurs (3.290), qu'un « régiment d'artillerie légère » (qui dans l'ordre de bataille français de 1914, doit correspondre à un « régiment d'artillerie de campagne », ou à un « groupe d'artillerie à cheval » — parfois appelé « volant »). Lire Kragouyevatz et non Kragoulevatz (2.165). Le 4^e hussards n'était pas en garnison à Verdun (3.37); c'est sans doute du 2^e qu'il s'agit.

tout et ne se sentir nulle part. Or partout sous-jacente, elle émerge parfois trop visiblement dans les scènes de la mobilisation, et surtout dans les palabres de la Parlotte, les dialogues entre Antoine et Jacques, ou avec les collaborateurs d'Antoine. Ces palabres et ces dialogues si bien documentés sur les causes de la guerre, on peut prendre à les lire un plaisir de technicien, si j'ose ainsi dire. Mais je crains bien que le commun des lecteurs ne les trouve démesurément longs et ennuyeux. Ils me font songer aux discours que Thucydide mettait dans la bouche des politiques et des militaires de *La Guerre du Péloponnèse*, n'ignorant pas qu'ils n'avaient jamais été prononcés. Mais bien composés, ils formaient un exposé complet des situations historiques, des causes, des filiations de faits, etc.. Historiquement faux (au sens étroit du mot « histoire »), ils étaient, dans l'esprit de Thucydide, plus vrais que l'histoire; ils étaient l'histoire même. En ce sens, les lecteurs d'*Été 1914* apprendront davantage sur les origines de la guerre que dans les savants ouvrages de Renouvin et de Fay, et ce sera grâce aux discours thucydidiens qu'on y trouve. Mais je doute que des dialogues aussi bien ordonnés, des discussions aussi académiques, aient réellement été échangés. Ce sont des Greuze, non des Chardin.

En réalité l'Europe de 1914 s'est avancée dans le noir de l'inconscient vers l'abîme des premiers jours d'août. Il y eut certes un petit nombre d'individus appartenant aux couches les plus conscientes du haut capital, de la diplomatie, des Etats-majors ou de l'Internationale, qui virent venir la guerre, parce que depuis quelques années ils jugeaient qu'elle était inévitable. Mais bien peu parmi les mieux placés — a fortiori parmi les personnages sans responsabilité — purent dommer ce déchaînement, encore moins en démêler le mécanisme. La direction était perdue. Martin du Gard l'a noté d'ailleurs (car aucun aspect du drame ne lui a échappé) dans une réflexion du diplomate vanné, Rumelles (qui rappelle — sources possibles — une remarque analogue de Bethmann-Hollweg et une observation générale de l'historien S.B. Fay).

**

Pour nous, le plus grand prix de ce beau livre est et demeurera dans la suite de la chronique des Thibault et plus encore dans le pathétique récit de l'effort et de l'agonie de l'Internationale ouvrière (3). Peu d'ouvrages historiques, aucune œuvre littéraire à notre connaissance, n'en avait donné, depuis 22 ans, un témoignage aussi poignant.

Ce n'est pas que la peinture de la « Parlotte » de Genève nous ait plu. La documentation (littérature socialiste, livres et articles de revues) ici aussi, est trop apparente; on n'est pas sûr que M. Martin du Gard ait réellement fréquenté des groupes analogues. Et d'autre part, on sent bien que l'auteur a voulu marquer le contraste entre le bavardage des « Parlottes » et leur impuissance à donner et faire exécuter des consignes à l'heure du danger. C'est tout de même dans ces « Parlo-

(3) Les lecteurs belges verront avec curiosité apparaître à Paris le 2 août en qualité d'interprète d'Hermann Muller (venu pour une dernière tentative d'entente avec les socialistes français), notre éminent Ministre des Finances, Henri de Man.

tes » que se sont préparés, pendant les années qui ont suivi, le renversement de l'Empire des Tzars et quelques autres événements de moindre importance...

Mais rien n'égale en intérêt le vaste tableau, sorte de polyptyque, où Martin du Gard a peint, comme en un *Jugement dernier*, la somme des épisodes individuels de désagrégation de la conscience socialiste, la « chute » de tous ceux qui devaient former le front commun de l'insurrection contre la guerre. Meynestrel ne fait rien pour empêcher la guerre, parce qu'il est convaincu qu'elle sera tôt ou tard génératrice de révolution. Pour la grande majorité des militants français, l'évidente agression allemande détermine leur attitude : la cause de la France est celle de la démocratie, il faut d'abord « régler le compte des Prussos »; après on retrouvera les capitalistes, les « gros ». Hablerie, crainte du gendarme, résignation, impuissance à fournir des mots d'ordre, font le reste. Les plus lucides eux-mêmes trouvent d'excellentes raisons de flancher : Fougerolle n'est pas sûr de désertier par conviction, car il a peur; c'est pour sortir de l'équivoque qu'il rejoint son corps. Il en est qui déguerpissent en pays neutre, les uns platement, pour y « gagner la croûte », les autres pour y poursuivre l'action dans de meilleures conditions. Ce sera finalement le cas de Jacques dont la position est l'objection de conscience, pure et simple. Vue de 1936, elle apparaît, chez un révolutionnaire, singulièrement désuète et inadéquate. Notons qu'une providentielle décision antérieure d'un conseil de réforme met Jacques à l'abri de la convocation par le gendarme, et que de faux papiers lui permettent de gagner la Suisse; sans ces circonstances, son attitude le condamnerait à l'emprisonnement stérile.

De 1919 à 1933, nous avons vu commander aux recrues prolétariennes de s'exercer avec application au maniement des armes que la société leur met en main, pour pouvoir s'en servir efficacement le jour de la révolution. Aujourd'hui, ces consignes ont disparu ou ont été mises en veilleuse, dans les partis révolutionnaires. L'anéantissement de toutes les forces pacifistes et la disparition de tout contrôle par le Parlement ou la presse en Italie et en Allemagne, en supprimant toute possibilité d'action internationale concertée en cas de mobilisation, ont singulièrement facilité la tâche de ceux qui provoqueraient la guerre ou qui l'accepteraient. Ce n'est pas un des moindres mérites de l'ouvrage de Martin du Gard, que de nous rappeler que Bethmann-Hollweg et Poincaré eurent à surmonter les plus lourdes difficultés en août 1914 pour désarmer les oppositions. Aujourd'hui, il n'y a plus d'opposition en Allemagne; et en France, tous les partis de gauche, communistes compris, prendraient en cas de mobilisation, malgré qu'ils en auraient, l'attitude de Gustave Hervé en 1914.

Ces réflexions amères donnent la mesure de l'intérêt d'actualité passionnant qu'a la lecture de ce très beau livre.

Par l'étendue et la sûreté de la documentation, par l'anpleur du tableau, la science de la composition et la pénétration de la psychologie individuelle et collective, *L'Été 1914* mérite de demeurer pour les générations à venir, un témoignage de premier ordre sur la crise décisive de la conscience humaine à la veille du déchaînement.

Henri LAURENT.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques réalisées par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B,, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des A&B et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

Les œuvres littéraires numérisées par les A&B appartiennent majoritairement au domaine public. Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les A&B auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'Archives & Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

3. Localisation

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme

<http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux A&B, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

7. Exemple de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées – basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux A&B un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication. Exemplaire à adresser au Directeur des Archives & Bibliothèques, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, CP 180, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des A&B ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives et Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux Archives & Bibliothèques dans les documents numérisés est interdite.